



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE PROPRIETE COMPRENANT
DEUX MAISONS D'HABITATION
sise à CHATILLON LA PALUD (01320) Lieudit "Chez Vachot"

Sur la Commune de CHATILLON-LA-PALUD (01320 - Ain), Lieudit "Chez Vachot", un tènement immobilier cadastré :

- Section E numéro 459, lieudit "Chez Vachot", pour 18 a 20 ca,
 - Section E numéro 705, lieudit "Chez Vachot", pour 28 a 50 ca,
 - Section E numéro 725, lieudit "La Bernelle", pour 39 a 32 ca,
 - Section E numéro 735, lieudit "Aux Cieux", pour 06 a 82 ca
- Soit ensemble pour une contenance de 92 ares 84 centiares.

Propriété située à 2 kms du centre du village de CHATILLON LA PALUD comprenant une maison d'habitation construite dans les années 1950 avec terrain attenant et une seconde maison édifée en 2000 sans permis de construire, accolée au garage de la première maison.

Maison principale : au sous-sol : cave, au rez-de-chaussée : cuisine, salon-séjour, 2 chambres, salle de bains, WC, 2 terrasses, garage, à l'étage : 2 chambres. Véranda fermée. Surface habitable : 128,08 m².

Maison secondaire : Elle est accolée au garage de la maison principale. De plain pied elle se compose de : 2 chambres, salle d'eau, hall d'entrée. Surface habitable : 45,91 m².

Le terrain : superficie de 9.284 m² : cour gravillonnée, espace pavé permettant d'accéder au chenil pour chiens, et vaste partie engazonnée et arborée. Le terrain est clos. Piscine semi-enterrée avec coque en résine et chalet en bois. Fosse septique. Chauffage électrique dans les deux maisons. Les lieux sont occupés.

Visite du bien : le Vendredi 16 Octobre 2020 de 10 h à 11 h par la SELARL AHRES, Huissiers de Justice associés à BOURG EN BRESSE.

SUR LA MISE à PRIX DE : 175.000,00 €
outre charges
avec faculté de baisse de mise à prix de moitié
en cas de carence d'enchères

ADJUDICATION le MARDI 03 NOVEMBRE 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Cabinet de Maître Jacques BERNASCONI, tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix – minimum de 3.000 €.

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxxx 24/09/20

Eco de l'Ain - n° 39 du 24/09/2020